



PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014



Historique des mises à jour

Numéro version	Objet de la mise à jour	Auteur	Date
1.0	Création du document	P.Pradelles, F.Malige	14/11/2011
2.0	Actualisation	P. Pradelles	15/03/2013
3.0	Actualisation	P.Pradelles, F.Malige, K.Louarn	22/04/2014



PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Sommaire

I.	LE PING SAINT PAULAIS, UN CLUB D'AVENIR	3
II.	PRESENTATION DU PROJET ASSOCIATIF.....	4
III.	LE PING SAINT PAULAIS EN 2014, CARTE D'IDENTITE	5
IV.	OLYMPIADE 2012 - 2016	6
V.	LE PROJET SPORTIF, OBJECTIF « TOP 8 REGIONAL EN 2020 »	7
V.1.	Diagnostic général	8
V.2.	Ecole de tennis de table et section adulte : Points forts et axes d'amélioration	9
V.3.	Des résultats significatifs	12
V.4.	La formation des cadres techniques, un encadrement de qualité, des valeurs de solidarité.....	18
V.5.	Evaluation, tableau de bord	19
VI.	LE PROJET DE DEVELOPPEMENT, OBJECTIF « 160 LICENCIES EN 2020 ».....	20
VI.1.	De nouveaux licenciés	20
VI.2.	Comment ? De nouveaux publics.....	22
VI.2.1.	<i>Une nouvelle offre pongiste, à destination des centres de vacances / aéré.....</i>	<i>22</i>
VI.2.2.	<i>Actions vers des non licenciés.....</i>	<i>23</i>
VI.2.3.	<i>A destination des joueurs occasionnels.....</i>	<i>24</i>
VI.2.4.	<i>La baby ping, la détection des talents</i>	<i>25</i>
VI.2.5.	<i>Les féminines, les seniors et les loisirs, une autre approche du tennis de table.....</i>	<i>26</i>
VI.3.	Où ? Un club à vocation intercommunale	28
VI.4.	Nos moyens, des outils de communication performants	30
VI.4.1.	<i>La presse écrite</i>	<i>30</i>
VI.4.2.	<i>Le magazine Rebonds.....</i>	<i>30</i>
VI.4.3.	<i>Internet.....</i>	<i>30</i>
VI.5.	Des installations sportives, du matériel de qualité.....	32
VI.5.1.	<i>Etat des lieux des équipements.....</i>	<i>33</i>
VI.5.1.1.	<i>La salle Gilbert Léarte (St Paul)</i>	<i>33</i>
VI.5.1.2.	<i>La salle polyvalente de Vielmur</i>	<i>34</i>
VI.5.1.3.	<i>Les salles des antennes de Lugan et du Faget</i>	<i>34</i>
VI.5.1.4.	<i>Objectifs, moyens, évaluation.....</i>	<i>35</i>
VI.5.2.	<i>Le matériel</i>	<i>36</i>
VI.5.2.1.	<i>Diagnostic.....</i>	<i>36</i>
VI.5.2.2.	<i>Objectif, moyens, évaluation</i>	<i>37</i>
VI.5.2.3.	<i>Le contrat Wack Sports</i>	<i>37</i>
VI.5.2.4.	<i>La boutique Intersport.....</i>	<i>37</i>
VI.6.	Avec qui ? De nouveaux dirigeants.....	38
VI.6.1.	<i>Diagnostic</i>	<i>38</i>
VI.6.2.	<i>Où trouver de nouveaux dirigeants ?</i>	<i>38</i>
VII.	LE PROJET FINANCIER, DE NOUVEAUX PROJETS POUR DE NOUVELLES RESSOURCES.....	41
VIII.	CONCLUSION : LE PING SAINT PAULAIS, UN CLUB D'AVENIR.....	43



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

I. Le Ping Saint Paulais, un club d'avenir

28 ans d'existence, 122 adhérents, notre club a pris une dimension qui l'inscrit comme l'un des leaders de notre discipline sur la région Midi-Pyrénées.

Son ancrage territorial, la solidité de son équipe dirigeante, la motivation des nouveaux venus lui assurent un avenir prometteur.

L'association se porte bien, ses finances sont saines mais encore fragiles, la reconnaissance de son utilité sociale doit dorénavant se concrétiser par des projets innovants, sources de nouveaux financements.

L'intérêt de se projeter sur les années qui viennent est une nécessité pour assurer un développement harmonieux et cohérent.

Le club réalise énormément d'actions qu'il entend pérenniser car elles répondent à une réelle demande. Le Ping Saint Paulais doit continuer à consolider ses fondations à travers la recherche de nouveaux bénévoles, réguliers ou occasionnels : dirigeants, éducateurs, membres des commissions (festivités, promotion communication, ...etc...) ou parents.

A ce jour, ce projet associatif doit lui servir à mieux se connaître pour intégrer les évolutions de notre société. La pratique sportive change et les demandes aussi.

En se tournant vers l'ensemble de ses partenaires, il leur propose de s'engager sur les prochaines années pour l'accompagner dans sa démarche alors que de son côté il offre une qualité de services dont la valeur n'est pas uniquement pécuniaire.

La force du Ping Saint Paulais reste son caractère et son esprit associatif. Ce projet en est l'illustration. Il s'agit là d'un projet fédérateur où plus que jamais chacun et chacune a sa place.



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

II. Présentation du projet associatif

Né en 1986 sous l'impulsion de Francis Malige, le Saint Paul Tennis de Table est devenu en 2007 le Ping Saint Paulais.

Le club a connu ces dernières années un développement important, sans égal sur le département, voire sur la Ligue Midi Pyrénées.

Bref retour sur l'histoire du club

Durant les années 80 et 90, le club a évolué lentement et sans véritable bouleversement. Club de village, le Saint Paul Tennis de Table avait un rayonnement limité tout en véhiculant déjà des valeurs fortes de convivialité et de respect.

Les années 2000 ont vu le club se transformer en profondeur avec l'arrivée de nouveaux joueurs, de nouveaux dirigeants. La création d'une école de tennis de table en 2004/2005 avec l'intervention d'éducateurs a créé une nouvelle dynamique dont a profité le club à l'occasion de la célébration de son 20^{ème} anniversaire le 22 avril 2006.

Depuis, chaque année, le club a vu ses effectifs grimper, ses équipes se constituer, ses jeunes gagner des titres et ses bénévoles se mobiliser.

Pour mettre en œuvre et réaliser ses nombreux projets, les administrateurs du club ont fait le choix de recruter un entraîneur pour les soulager et leur permettre de structurer encore mieux l'association.

Depuis le 1^{er} septembre 2010, notre club est devenu employeur et doit faire face à de nouveaux défis. A une étape charnière de son existence, il doit plus que jamais consolider l'emploi de son salarié afin de poursuivre son action citoyenne auprès de tous.

Défendre l'esprit pongiste, conserver sa vocation de club formateur, rendre la pratique du tennis de table accessible à toutes les catégories de la population en faisant connaître la discipline, tel est le savoir-faire que le Ping Saint Paulais entend inscrire dans son projet associatif.

Le voici ainsi décliné pour les prochaines années avec comme moteurs essentiels la passion de ses bénévoles, l'envie de ses licenciés de progresser ou de jouer pour le plaisir, la compétence de ses techniciens et la volonté unanime d'aller vers l'excellence.



PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

III. Le Ping Saint Paulais en 2014, carte d'identité

Dépôt des statuts : 29 janvier 1987 sous le N° 3918, sous l'appellation : Club Saint Paulais de Tennis de Table

Statuts réactualisés le 23 juin 2007, comprenant la nouvelle appellation « Ping Saint Paulais »

Agrément Jeunesse et Sport : 81-89-E-339, le 22 octobre 1989

N°SIRET : 447 742 800 00025

Affiliation : Fédération Française de Tennis de Table

Règlement Intérieur : 06 janvier 2009

Formation Professionnelle : AGEFOS-PME

Représentant à la Ligue Midi-Pyrénées : Patrice PRADELLES

Représentant au CD 81 : Patrice PRADELLES, Kévin LOUARN

Représentant à la Mairie de Saint Paul : Francis MALIGE

Staff technique : Patrick PASARIN, Patrice PRADELLES, Francis MALIGE, Jean Loup ALBERT, Kévin LOUARN, Kévin BALAYE, Adrien TOMATIS, Emmanuelle BENOIT, Enric THOMAS, Florian JANELA, Benoit HERVE

3 sections : Ecole TT, Compétition adultes, Loisirs

Lieux d'intervention :

- Salle des sports Gilbert Léarte à Saint Paul Cap de Joux
- Salle polyvalente de Vielmur
- Salle Jean Louis Etienne de Vielmur
- Salle des sports des Clauzades à Lavaur
- Salle municipale Jacques Besse de Lugan
- Salle municipale du Faget

Type de licences

- 88 traditionnelles
- 34 promotionnelles

Nb de licenciés au 1^{er} avril 2014 : 122





PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

IV. Olympiade 2012 - 2016

Membres du Bureau

- Président : Francis MALIGE
- Vice-Président : Michel TIPLIE
- Secrétaire : Patrice PRADELLES
- Secrétaire adjoint : Charles DRIEU LA ROCHELLE
- Trésoriers : Cédric ALBOUY
- Trésorier adjoint : Jean-Loup ALBERT

Comité Directeur

- Jean-Loup ALBERT
- Cédric ALBOUY
- Kévin BALAYE
- Jérôme BOUSTOULER
- Yannick COURILLAUD
- Charles DRIEU LA ROCHELLE
- Nicolas LE PAPE
- Kévin LOUARN
- Francis MALIGE
- Patrice PRADELLES
- Michel TIPLIE

Membre d'honneur : Christine PROUST

Gestionnaire de paie : Christelle LAURANSON

Vérificateurs aux comptes

- Evelyne LEROUX
- Marie Anne MAURIES

Commission

- **Sportive, Président** : Patrice PRADELLES
- **Financière, Président** : Cédric ALBOUY
- **Promotion-Communication, Président** : Michel TIPLIE
- **Festivités, Président** : Kévin BALAYE

Salariés

- Kévin LOUARN, en formation DEJEPS TT, CDI temps plein
- Patrick PASARIN, titulaire du CQP TT, employé en Chèque Emploi Associatif



PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

V. Le projet sportif, objectif « Top 8 régional en 2020 »

Celui-ci est au centre du projet associatif, nos statuts le précisent et c'est la vocation initiale du Ping Saint Paulais :

« Article 2 : Nature de l'association

L'association a pour objet de diffuser entre tous ses membres les techniques et les connaissances dans le domaine du Tennis de Table. »

Le projet sportif doit ainsi être le moteur de nos actions, le dénominateur commun à la réalisation d'actions.

Il se décline et se déclinera dans l'association sous plusieurs formes :

- Pratique en **compétitions**
- Pratique en **loisirs**
- Pratique « **festive** » lors de certaines manifestations
- Pratique dans le but de **promouvoir notre sport et l'association**
- Pratique coopérative lors d'**échanges** avec des associations ou structures partenaires.

Le projet sportif s'appuiera sur l'**expertise** de son **entraîneur salarié** et sa capacité à former au sein du club des **techniciens bénévoles** qui l'assisteront lors des séances. L'appui de l'éducateur sera complété par les formations fédérales proposées par le Comité Départemental, la Ligue, voire la Fédération.

Fort de son savoir-faire, le club poursuivra la promotion de la discipline et donc sa **pratique dès le plus jeune âge**. La **section baby ping** en sera l'élément essentiel.

L'Ecole de Tennis de Table prendra ensuite toute sa place pour poursuivre l'apprentissage des enfants.

Côté adultes, le club souhaite prioritairement se tourner vers la licenciation de **seniors** et de **féminines**. Sur cette tranche d'âge, la communication sera fortement accentuée dans les années qui viennent.

Le projet sportif s'appuiera naturellement vers une **plus grande compétitivité** de ses joueurs et joueuses et donc des résultats significatifs sur le plan régional, voire national (sur le plan individuel dans ce cas-là).

Mais ce projet sportif intègre aussi toutes les valeurs qu'affiche le Ping Saint Paulais sur son logo : **l'esprit pongiste, c'est-à-dire les valeurs de fair play, de respect de chacun et de solidarité. Ces valeurs et la transmission quotidienne de celles-ci seront toujours prioritaires aux résultats, quelque en soit l'importance.**



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

V.1. Diagnostic général

A l'image de nombreux sports et de nombreux clubs, **notre club distingue son école de jeunes et la section adulte**. Bien évidemment des passerelles existent entre les deux car certaines compétitions, notamment le championnat de France par équipes, associent les deux. Le diagnostic 2014 ci-dessous s'appuie sur un **bref retour sur ces dernières années** qui lui donne tout son sens.

Depuis la véritable création de l'école de tennis de table en 2004, notre club a obtenu des résultats remarquables, voire inespérés dans certains cas.

Lors de la saison 2006/2007, notre club remporte son premier titre de champion du Tarn avec Clément Audouin en benjamins et se classe 4^{ème} au Challenge Départemental des Clubs Formateurs.

Il présente deux équipes dont la première évolue en Départementale 1.

Huit ans plus tard, **le palmarès du club s'est considérablement enrichi** et le club a accumulé les **médailles** au niveau départemental au point d'être **classé comme meilleur club formateur depuis 4 saisons**.

Au niveau régional, là encore, **les titres** se sont accumulés (titre régionaux individuels, victoires au Top régional) et le club a terminé à la 8 place du Challenge Régional des Clubs Formateurs en 2013.

6 équipes sont engagées en championnat, de la Régionale 1 à la Départementale 3.

En 2014, tant sur le plan de l'Ecole de Tennis de Table que du championnat par équipes, les **résultats** devraient être assez **stables ce qui est une performance en soi**.

Au niveau des jeunes, la tradition de **club formateur**, **l'implication de son staff technique**, **le bénéfice d'un éducateur salarié** et le **niveau de ses pratiquants** actuels lui **assurent** la première place au **niveau départemental**. Au niveau régional, le club peut espérer, avec les résultats récents et à venir, gagner une ou deux places. **La concurrence émergente de certains clubs comme Saint Sulpice sur Lèze ou Toulouse Patte d'Oie rend l'objectif de demeurer dans le Top 8 suffisamment ambitieux. L'objectif est donc d'être performant dans la durée et de privilégier le long terme en conciliant objectifs sportifs et développement.**

Au niveau du **championnat**, là encore le club entend consolider la place de ses équipes au niveau régional en laissant encore un peu **plus de place aux jeunes**.



PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

V.2. Ecole de tennis de table et section adulte : Points forts et axes d'amélioration

Points forts Ecole de Tennis de Table

- Une équipe technique qui s'étoffe composée de 8 techniciens dont deux salariés
- Un salarié principal issu du club et de l'école de tennis de table qui est très impliqué
- La formation en cours d'une technicienne
- Une réelle implication de chaque cadre technique tant sur les entraînements que sur les coachings
- L'implication des enfants leaders dans la relance auprès des débutants
- L'implication globale des parents
- La culture de « la gagne » inculquée par les entraîneurs et les leaders
- La présence d'un juge arbitre national également formateur sur la Ligue
- La rapide transmission des valeurs sportives (respect et fair play) qui permet d'avoir des enfants disciplinés, assidus et attentifs
- Les bonnes relations avec les autres membres du club (moments de convivialité)

Axes d'amélioration Ecole de Tennis de Table

- La disponibilité des éducateurs bénévoles dont certains sont dirigeants
- Une organisation des entraînements complexe due aux 4 sites
- La situation professionnelle de certains éducateurs qui sont étudiants
- L'absence de salle spécifique
- La relance insuffisante (joueurs adultes disponibles pour jouer avec les enfants)
- Le faible nombre de féminines malgré une situation qui s'améliore
- Un niveau général départemental qui nuit à la compétitivité de nos jeunes au plan régional





PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

L'Ecole de Tennis de Table





PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Points forts au niveau des adultes

- Des joueurs cadres fidèles au club
- Une équipe première d'un bon niveau régional
- Une meilleure sélection des joueurs mutés
- Un très bon amalgame avec les plus jeunes
- 5 séances adultes sur les 4 sites du club

Axes d'amélioration au niveau des adultes

- Une quantité de joueurs adultes en faible évolution
- Des motivations différentes selon les joueurs
- Des licenciés de plus en plus consommateurs
- Un niveau de base assez moyen
- Une pratique loisir encore faible malgré des journées conviviales et 5 créneaux
- Très peu de féminines tant en loisirs qu'en compétitions (en progression)



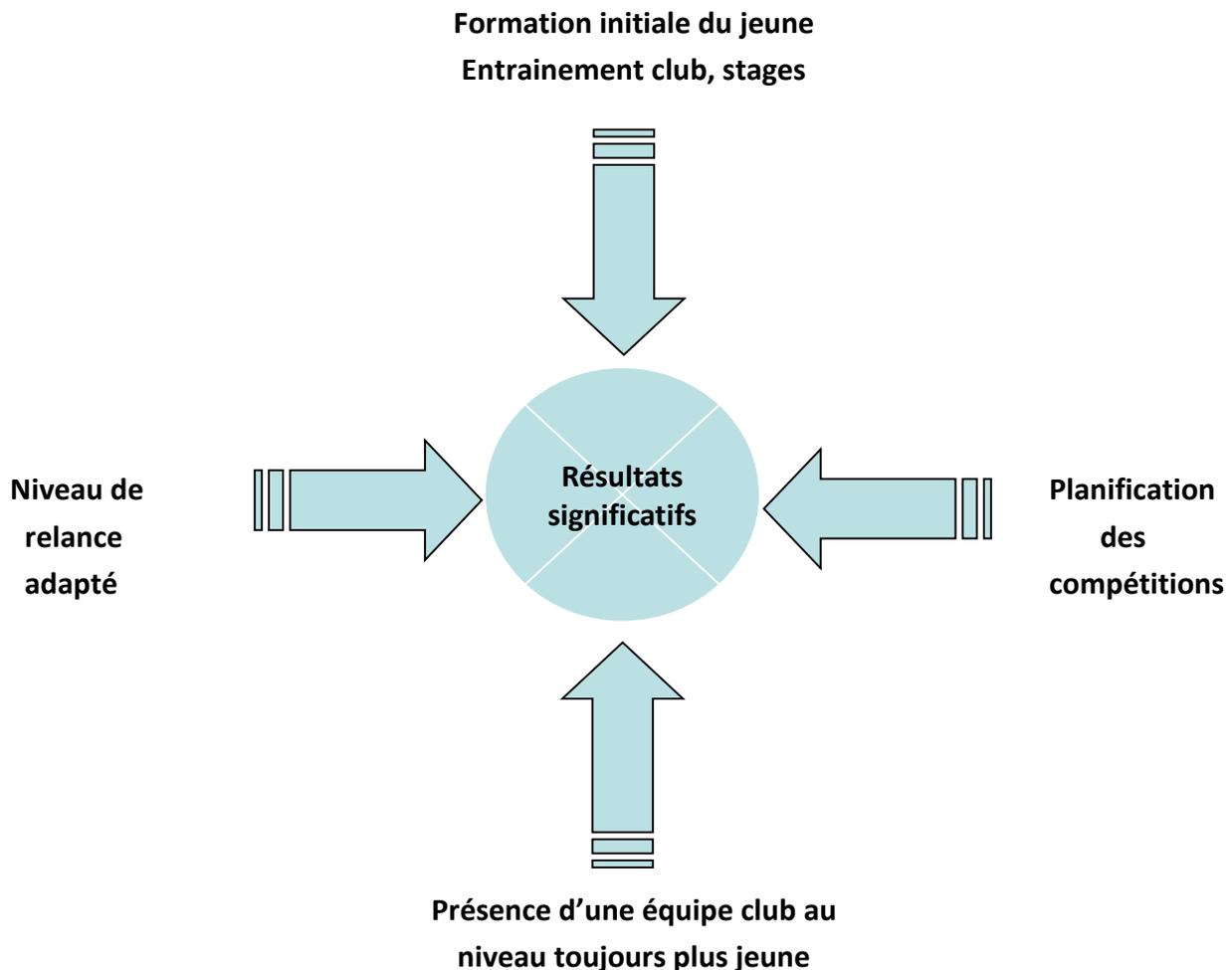


V.3. Des résultats significatifs

Le projet sportif ne peut être crédible et la qualité de sa formation reconnue que si le club obtient des **résultats significatifs** dans les compétitions sur lesquelles il s'engage. L'association a fait le choix de mettre l'accent sur la **formation des enfants** et il apparaît logique d'attendre dans les prochaines années de meilleurs résultats à ce niveau-là. Ces résultats ne seront atteints que si chaque membre de l'équipe technique sait transmettre **les valeurs** nécessaires : **goût de l'effort, du dépassement de soi et persévérance**.

Parce que notre sport demande une opposition de qualité lors des **entraînements**, une « **relance** », notre club doit posséder également des **joueurs adultes d'un bon niveau** (classés entre 13 et 17) pour jouer avec nos jeunes. **L'objectif est donc que nos meilleurs jeunes puissent avoir en opposition lors des entraînements ou comme partenaires en championnat par équipes des joueurs qui puissent les accompagner dans leur progression et les « tirer » au maximum de leur potentiel.**

Le schéma suivant présente la stratégie qu'entend adopter le PSP :





PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

A partir de cette stratégie, le club entend posséder à moyen terme (2016) une équipe compétitive en Régionale 1 et deux autres équipes en Régionale en 2020.

Le passage des équipes à 4 joueurs à partir de la saison prochaine va permettre de créer des équipes supplémentaires.

Le club entend aussi engager **2 équipes dans le Championnat par Equipes féminin d'ici 2016.**

Si l'on décline cette stratégie à l'ensemble du club et de nos équipes, nous souhaitons ainsi voir évoluer le club :

	<p>2013/2014 : 6 équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Régionale 1 • 2 Départementale 1 • 1 Dép. 2 • 2 Dép. 3
	<p>2015/2016 : 7 équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Régionale 1 • 1 Régionale 3 • 2 Départementale 1 • 1 Dép. 2 • 2 Dép. 3
	<p>2019/2020 : 9 équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Régionale 1 • 1 Régionale 2 • 1 Régionale 3 • 2 Départementale 1 • 2 Dép. 2 • 2 Dép. 3
	<p>2015/2016 : 2 équipes féminines en Régionale 2</p> <p>2019/2020 : 2 équipes féminines</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 Régionale 1 • 1 Régionale 2



PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Sur le plan des résultats individuels, notre club a obtenu des **titres significatifs** grâce notamment à un joueur qui est **Champion Midi-Pyrénées** minimes 2010 et **vainqueur du Top Régional** cadet 2011. Voir un de nos pongistes obtenir un tel palmarès d'ici deux ans est irréaliste. La concurrence est à ce jour trop forte et aucun de nos joueurs ou joueuses n'ont le potentiel pour y arriver.

Au-delà, nous avons cette saison au **Critérium Fédéral** : 9 joueurs ou joueuses évoluant au moins au niveau régional en étant, pour 2 d'entre eux, première année de leur catégorie (dont une qui alterne en Nationale 2 et Régionale 1).

Côté masculin, notre objectif pour **2016** est d'avoir :

- **12 joueurs** évoluant au **niveau régional dont au moins 1 par catégorie**
- **4 joueurs** (ou joueuses) évoluant en **Nationale 2 (idem)**
- A long terme, soit **2020**, notre objectif est d'avoir :
 - **6 joueurs** évoluant en **Nationale 2 (prévision légèrement à la hausse)**
 - **18 joueurs** évoluant au **niveau régional (idem)**
 - **1 joueur** évoluant en **Nationale 1**

Côté féminin, notre club souhaite voir une fille dans chaque catégorie au niveau régional d'ici 2016 et deux par catégorie d'ici 2020.

Nous avons aussi pour objectif d'avoir 2 jeunes filles évoluant en Nationale 2 en 2016 et 4 en 2020.

Les résultats attendus sont d'en avoir **la moitié qui évolue en Nationale 2 dès la saison 2016**.

Chaque saison, le club compte avoir un garçon et une fille sélectionnés aux Inter Comités (équipe du Tarn) de la Zone Sud-Ouest. Au regard des efforts réalisés en direction des plus jeunes, en direction des filles et des garçons, cet objectif est atteint depuis 2 saisons. Il s'agit donc de **faire perdurer ces sélections avec l'espoir d'avoir un enfant du club retenu en équipe de Ligue.**



Dans les autres compétitions, l'accent sera mis sur les **Interclubs**.

Cette compétition prendra une importance plus grande car comportant des équipes de 3 joueurs de la même catégorie d'âge, elle est représentative de la qualité d'une génération. Comme indiqué par la suite, cette compétition sera réformée la saison prochaine. Sans connaître précisément la nouvelle formule, nous nous en tiendrons encore aux objectifs initiaux.



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Objectifs pour 2016 :

- Aligner au minimum 2 **équipes masculines par catégorie** (benjamin, minime, cadet) (atteint en 2013 donc prévoir une hausse, ou à maintenir)
- Aligner 2 **équipes féminines** dans deux des 3 catégories
- Remporter **2 titres au niveau départemental ou obtenir un podium/catégorie**
- Avoir deux équipes qualifiées et classées dans les **5 premières au niveau régional**

Objectifs pour 2020 :

- Aligner **3 équipes par catégorie (objectif largement possible donc prévoir une hausse à venir)**
- Remporter **3 titres au niveau départemental** (dont un titre féminin) ainsi qu'une seconde place
- Remporter **1 titre régional** ou faire 2 podiums et avoir **3 équipes qualifiées** (dont une équipe filles)

Les anciennes Journées Jeunes ayant été remplacées par le Défi Ping, compétition sans l'être qui ne donne pas satisfaction, le club attend de voir l'évolution de ces formules avant de se projeter sur des objectifs de podiums.

Idem pour le Tournoi Poussins Benjamins, compétition récente dont nous attendons la pérennisation.

Il n'en reste pas moins que l'objectif du club envers les compétitions destinées aux plus jeunes est d'amener un enfant sur chacun des podiums.



Au niveau des **Championnats du Tarn**, la projection pour les années qui viennent est d'approcher :

- en **2016 : 4 titres** (dont 1 féminin) et 15 podiums (dont 3 féminins)
- En **2020 : 8 titres** (dont 3 féminins) et 20 podiums (dont 5 féminins)

Au niveau des **Championnats Midi-Pyrénées**, notre club a obtenu en 2010, 1 titre et 2 podiums (simples et doubles confondus). La projection initiale pour les années qui viennent était d'approcher :

- En 2016 : 2 titres et 4 podiums (dont 1 féminin)
- En 2020 : 8 titres (dont 1 féminin) et 15 podiums (dont 3 féminins)



PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

La concurrence des autres clubs et l'absence constatée de joueurs garçons de grand talent ne nous permettra pas de réaliser des podiums côté garçons lors des titres Midi Pyrénées dans les deux ans qui viennent. **Ces objectifs sont donc revus à la baisse.**

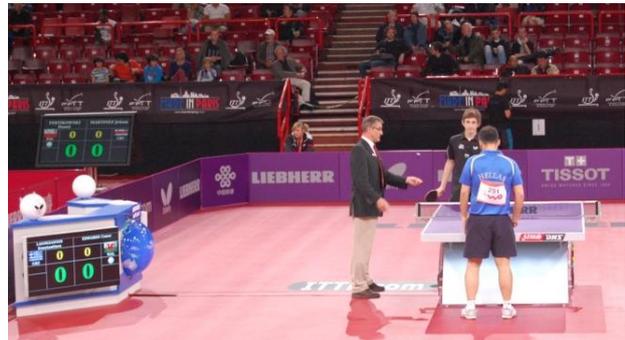
Enfin, le **Challenge Bernard Jeu** va être prochainement réformé.

Indépendamment de cette modification, le club entend intégrer de façon globale, le top 8 des meilleurs clubs régionaux.

Au niveau du **Challenge des Clubs Formateurs**, le club entend :

- au **niveau départemental**, ne **jamais quitter les 2 premières places** dans les années qui viennent (1^{er} depuis bientôt 5 ans)
- accéder au **8 premières places du Challenge Régional en 2016** et s'y maintenir dans les années suivantes avec pourquoi pas une place dans les 6 meilleures...

La **formation d'arbitres et de juges arbitres** devient indispensable et si les formations d'arbitres régionaux sont incluses dans les formations fédérales, le club va devoir **former dans les deux ans qui viennent au minimum 1 juge arbitre par saison** de façon à répondre aux exigences du championnat régional par équipes et également afin d'organiser dans sa salle différentes compétitions. **Jean-Loup Albert**, arbitre national, juge arbitre national, formateur à la Ligue et membre du club pourra nous aider dans cet objectif.





PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Des objectifs ambitieux





PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

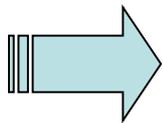
V.4. La formation des cadres techniques, un encadrement de qualité, des valeurs de solidarité

En cette saison 2013/2014, le club compte **1 entraîneur salarié, Kévin Louarn**, en formation **DEJEPS tennis de Table**. Celui-ci a un **contrat de travail à durée indéterminée de 35h hebdomadaire** modulé sur l'année. Un autre technicien, **Patrick Pasarin**, titulaire du **CQP TT** intervient aussi ponctuellement.

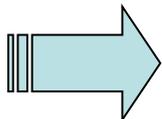
Il comprend aussi **3 entraîneurs possédant le diplôme d'entraîneur fédéral et 4 ayant le diplôme d'entraîneur régional** qui interviennent régulièrement mais qui, pour certains, ont également d'autres fonctions les rendant moins disponibles ces derniers mois.

Au regard de sa volonté de poursuivre des actions de qualité sur le plan de la transmission des connaissances pongistes, le club doit **recruter en interne** de nouvelles personnes susceptibles de prendre le relais et d'assister Kévin Louarn éducateur principal du club. La valeur de **solidarité** est au cœur de notre équipe technique pour, chaque semaine, mener **bénévolement** les nombreux entraînements.

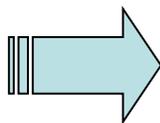
En s'appuyant sur certains des joueurs adultes et sur des jeunes issus de l'école de tennis de table qui connaissent bien le club et son fonctionnement, le club souhaite :



Former 1 nouvel entraîneur tous les 2 ans



Avoir 3 entraîneurs possédant le diplôme d'entraîneur fédéral en 2016 et exerçant régulièrement



Compter 2 entraîneurs féminines en 2020





PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Le club a ainsi mis en œuvre une démarche beaucoup plus pro active et depuis la mise en place du projet associatif en 2012, ce ne sont pas moins de 6 techniciens qui ont suivi des formations. En cette année 2014, **5 entraîneurs ont suivi un cursus de formation**. Pour la première fois de son histoire, le club a ainsi fait suivre une formation à **une joueuse** également maman de 4 jeunes pongistes et lui fait suivre la **formation d'animateur fédéral**.

L'association est ainsi parfaitement dans les temps sur cette question.

V.5. Evaluation, tableau de bord

Sur le plan des **résultats**, les indicateurs sont aisés à identifier car toutes les compétitions amènent des classements.

Concernant l'École de Tennis de Table les deux indicateurs principaux restant majeurs sont le **Challenge Départemental des Clubs Formateurs** et son équivalent au niveau **Régional**.

A partir de là, les indicateurs intermédiaires sont le **nombre de médailles sur les compétitions**. Au-delà des titres, le club sera attentif à la diversité des pongistes médaillés tant par :

- Le **sexe**
- Les **catégories** représentées
- La **quantité globale** de joueurs et joueuses

Indicateurs liés au **staff technique** : l'augmentation quantitative du **nombre d'éducateurs** et **l'élévation du niveau de compétences** à travers leurs diplômes et leur expérience accrue.

Enfin, l'association veillera à **conserver l'image très positive** qu'elle a et que véhiculent ses joueurs : **fair play, loyauté et plus généralement esprit sportif**. Cela passe par le respect de l'arbitre, le respect et l'application des règles du jeu et un langage correct.

Le club tient aussi à ce que ses joueurs fassent preuve d'une **certaine rigueur: respect des horaires, port de la tenue du club, connaissance des lieux et dates des compétitions, inscription dans les délais**.

Pour mesurer cela, le club pourra utiliser les **statistiques** fournies par la Ligue ou le Comité qui précisent le nombre de forfaits, d'amendes, d'exclusions ou autres sanctions.



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI. Le projet de développement, objectif « 160 licenciés en 2020 »

VI.1. De nouveaux licenciés

Notre association ne pourra se développer dans les prochaines années qu'en s'appuyant sur une **augmentation conséquente de ses licenciés**. Cette hausse régulière du nombre de licenciés sera un signe fort de la qualité de notre travail et de l'efficacité de nos actions de promotions.

A ce jour, avec 122 licenciés, le Ping Saint Paulais se situe **dans les 6 plus importants clubs de la Ligue Midi Pyrénées et à la 1^{ère} place sur le Département**. Malgré une légère baisse cette saison, nous devrions atteindre 130 licenciés.

Ces actions présentes et futures nous permettent d'envisager de nouvelles hausses pour les années qui viennent.

Voici nos objectifs pour les prochaines saisons :

Saison sportive	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nb de licenciés	90	101	143	130	145	150	150	155	160
% féminines	7	14	15	16	18	20	20	23	25
% + de 50 ans	9	11	7	12	14	16	17	18	20

Notre club présente un fort pourcentage de jeunes en cette année 2014 : **66%**. Si le club entend poursuivre sa **vocation de club formateur** qui met l'accent depuis plusieurs saisons sur **l'aspect éducatif**, il souhaite se concentrer dans les années qui viennent vers 2 types de publics sur lesquels le Ping Saint Paulais a des lacunes : les **féminines et les seniors**. En concentrant ses efforts sur ces deux points, il désire à la fois être encore plus représentatif de la population et renforcer sa mission de se tourner vers chacun et chacune.

Sa stratégie de développement en liaison avec le projet fédéral sera axée en partie sur ces deux **nouvelles formes de pratiques sportives**. Il en découle aussi des objectifs sportifs qui ne seront pas seulement tournés vers la compétition.

L'association se conforme ici parfaitement au projet fédéral qui se décline ensuite sur les plans de développement de la Ligue et du Comité. Elle partage cette volonté de se tourner vers ces



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

publics qui lui amèneront d'une part de **nouveaux licenciés** mais aussi une **nouvelle façon de concevoir le tennis de table**, donc une richesse supplémentaire. Comme indiqué plus loin se trouve là aussi de **futurs bénévoles**, de **futurs dirigeants**, ...

Comme nous allons le voir, l'une des évolutions majeures avec le projet associatif initial, est la **nécessité pour le club de rentabiliser au maximum ses actions de développement**. En effet, la pérennisation de l'emploi de notre éducateur passe par la mise en place de **partenariats**, **d'actions rémunératrices**.

Comme dans la très grande majorité des clubs, nos bons résultats ne nous amènent aucune subvention supplémentaire, aucune autre forme de ressources. La mise en place d'entraînements structurés, la qualité pédagogique, le suivi des pongistes sur les multiples compétitions coûte cher.

Aussi, les actions engagées par l'association vont devoir **s'élargir à d'autres formes de pratiques que le seul aspect compétitif**.

Organisations de **tournois**, actions envers les **écoles** suite à la réforme du temps scolaires, actions avec les **centres aérés**, **centre de loisirs** et autres actions à inventer devront nécessairement voir le jour et prendre leur place dans le planning du salarié et des bénévoles. Ainsi malgré la présence d'un salarié et de nombreux techniciens, le club devra opérer des choix et si nécessaire, ne pas renouveler certaines actions évaluées comme non rentables.

**Joue au Tennis de Table...
DECOUVRE LE PING LOISIR !!**

Un programme adapté

Rester en forme et en bonne santé

Inscris-toi dans un club convivial

PING SAINT PAULAIS
Saint-Paul, Vielmur, Lugan, Le Foget
Renseignement : 06-86-85-94-93
www.pingstpaulais.com



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.2. Comment ? De nouveaux publics

VI.2.1. Une nouvelle offre pongiste, à destination des centres de vacances / aéré

Agissant sur un territoire de plus en plus large, le **club est au cœur d'un réseau associatif relativement dense.**

Aussi, l'association a démarré certains partenariats avec des structures accueillants des enfants dans le cadre d'activité hors temps scolaires.

Le club intervient donc depuis 2 ans dans le cadre du **Centre Accueil Loisirs sans Hébergement de La Treille.**

Durant deux à trois jours pendant les vacances scolaires, les enfants du centre peuvent pratiquer du tennis de table encadré par un ou plusieurs éducateurs du club et évidemment par les animateurs du centre.

Ces journées pongistes ont l'avantage de promouvoir le club mais aussi de lui **apporter un peu d'argent.** En proposant ainsi son **offre de services** durant des temps où l'activité traditionnelle du club est suspendue (vacances), le club en tire quelques bénéfices. **Rentabiliser les heures de l'éducateur est ainsi primordial.**

Ayant déjà aussi travaillé avec le **CLAE du Pays d'Agout et l'Amicale Laïque de Graulhet**, le club a un réel savoir-faire dans ce domaine qu'il va ainsi proposer à des structures similaires.

Un **recensement de tous les centres existants** va ainsi être réalisé lors de la saison 2014/2015 et des partenariats nouveaux vont être proposés.

La réforme du temps scolaire récemment mise en place offre au club l'occasion de pouvoir enfin **travailler dans le milieu scolaire contre rémunération.**

L'association a été sollicitée par la **Mairie de Damiatte** et a répondu favorablement à cette demande. Notre éducateur va donc intervenir durant cette fin d'année scolaire.

Un appel à projet a été lancé par la **Communauté de Communes du lautrécois Pays d'Agout.** Le club y a répondu favorablement et est en attente du retour.

Reste qu'à ce niveau-là, le club devra déterminer si les conditions d'intervention dans ces écoles sont correctes et si ces actions sont rentables.

Fort de l'expérience à Damiatte, les dirigeants du club vont poursuivre leur réflexion et prendre position.



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.2.2. Actions vers des non licenciés





PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.2.3. A destination des joueurs occasionnels

Les modes de vie changent et nos associations constatent (voire même déplorent) que **la pratique sportive devient plus consommatrice** que véritablement associative.

Aussi, le club entend s'appuyer sur cette **nouvelle demande**, pour proposer la pratique du tennis de table de façon plus occasionnelle.

Dans cette optique et avant sans doute de nouveaux projets dans les années à venir, le club va proposer durant l'été de pouvoir faire faire des matchs à des joueurs non licenciés par le biais de **tournois**.

Ouverts à tous non licenciés et licenciés, ces tournois par handicap (méthode de comptage de points pour mettre à chance égale pongistes amateurs et pongistes plus réguliers) permettront à tous de venir **pratiquer le tennis de table en échange d'une certaine somme**.

En créant ces évènements pongistes, le club espère ainsi **attirer de nouveaux licenciés**, obtenir des **financements de la Communauté de Communes** sur laquelle se dérouleront ces tournois « grand public », **générer** par la vente de boissons et de sandwiches **de nouvelles recettes**. A cette heure ce projet a fédéré l'ensemble des dirigeants du club et ces tournois d'été feront l'objet d'une évaluation précise, à l'image de celle qui a conduit à supprimer le Tournoi de l'Avenir Pongiste qui, concurrencé par de plus gros tournois, attirait trop peu de pongistes.





VI.2.4. La baby ping, la détection des talents

A l'image d'autres disciplines, notre sport souffre d'un déficit d'image qui fait que de façon générale, le choix des parents concernant l'activité de leur enfant se porte rarement vers le tennis de table. C'est regrettable car le « ping-pong » est une activité qui développe toutes les habiletés motrices et présente extrêmement peu de risques traumatiques. **L'aspect éducatif** prend ici tout son sens quand l'association se tourne vers les jeunes enfants, filles et garçons.

Il s'agit donc pour le club de mettre en avant les vertus du tennis de table et d'aller à la rencontre des plus jeunes.

Aussi, le club a fait le choix de créer une section **baby ping**. Les raisons sont multiples :

- La réputation du club et sa promotion assurée par les enfants plus grands
- La proximité de l'école maternelle
- Le fait que les autres sports présents sur le territoire ne se sont pas encore tournés vers les 4-7 ans
- La création par la FFTT d'un produit parfaitement adapté, le Kit Baby Ping (raquettes et balles adaptées) et son DVD d'autoformation

A ce jour, **une séance** est proposée par le club et comprend **4 enfants**.

Jusqu'à cette saison, le club proposait deux séances, mais nous avons été obligés de regrouper les enfants sur la séance du vendredi en raison du nombre d'enfants insuffisant.

Notre projet associatif entend **multiplier par 2 ce chiffre d'ici 8 ans** en impliquant beaucoup plus les parents.

3 principaux avantages à cela :

- **faciliter le travail des éducateurs** (les plus jeunes demandent beaucoup plus d'attention)
- Développer encore davantage **l'habilité** des enfants par des exercices simples pouvant être réalisés à domicile
- Faire des parents des **ambassadeurs du ping**, voire de futurs entraîneurs

L'objectif de développer le baby ping, malgré son importance, ne devra pas cependant nécessiter de moyens trop importants qui seraient ainsi mobilisés au détriment de tous les autres : développement des antennes, actions auprès des écoles, des centres de loisirs, pratique loisirs, ...etc...





PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.2.5. Les féminines, les seniors et les loisirs, une autre approche du tennis de table

Conformément au **projet fédéral**, notre club entend développer la licenciation des **féminines** et offrir à ce public les conditions d'une pratique adaptée à leurs besoins. En parallèle, le club entend accorder une plus grande place aux **seniors** et à l'activité loisirs.

Valoriser la **pratique plaisir, la pratique conviviale**, ne pas aborder notre activité avec pour seule finalité la compétition est un prérequis indispensable pour faire venir dans notre association les féminines et également les seniors.

Développer la pratique loisirs en offrant de meilleures **conditions d'accueil (malgré des salles qui ne s'y prêtent pas)**, en réalisant des **actions de promotion** beaucoup plus basées sur la **pratique familiale** où notre sport se valorise comme un excellent moyen de se détendre devient une priorité.

Plus de licencié(es) passe donc par offrir des **horaires pertinents** à ces publics et donc proposer des créneaux horaires mieux adaptés. A ce jour, **le club n'a pas mis en place de créneau spécifique pour les féminines**. La stratégie est plutôt à ce jour de ne pas segmenter les séances en fonction du sexe mais plutôt du niveau de pratique et évidemment des disponibilités.

Cela n'empêche en rien l'**effort entrepris envers nos jeunes féminines** qui bénéficient d'une **attention particulière** et jouent ou s'entraînent régulièrement entre elles durant des séances initialement mixtes.

Plusieurs **animations** seront ainsi proposées afin de ne pas rester sur une action ponctuelle en s'appuyant sur des personnes relais.

Notre club possède déjà des **outils de communication** qui rencontrent un réel succès : site internet, magazine Rebonds. Ces derniers, tout comme les nombreux articles de presse que nous réalisons, mettrons aussi beaucoup plus l'action sur nos actions féminines et loisirs. Des actions ont ainsi été réalisées dans ce sens notamment dans le **magazine Rebonds**, elles vont être poursuivies. Des flyers seront également distribués et mis à disposition dans les commerces du pays d'Agout. Là encore une communication spécifique a été amorcée (affiche spécifique au loisir).

De plus, nous projetons de **collaborer avec des clubs amis** et le **Comité Départemental** afin de regrouper nos adhérents actuels féminins et loisirs avec une démarche identique que nous avons réalisée avec des **points ping** (association de Saint Agnan).

Enfin, nous utiliserons les **outils mis à disposition par la FFTT et la Ligue Midi-Pyrénées** qui à l'image du baby ping, donnent des **résultats prometteurs**.



PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Les plus jeunes



Les plus âgés et les loisirs



Les féminines



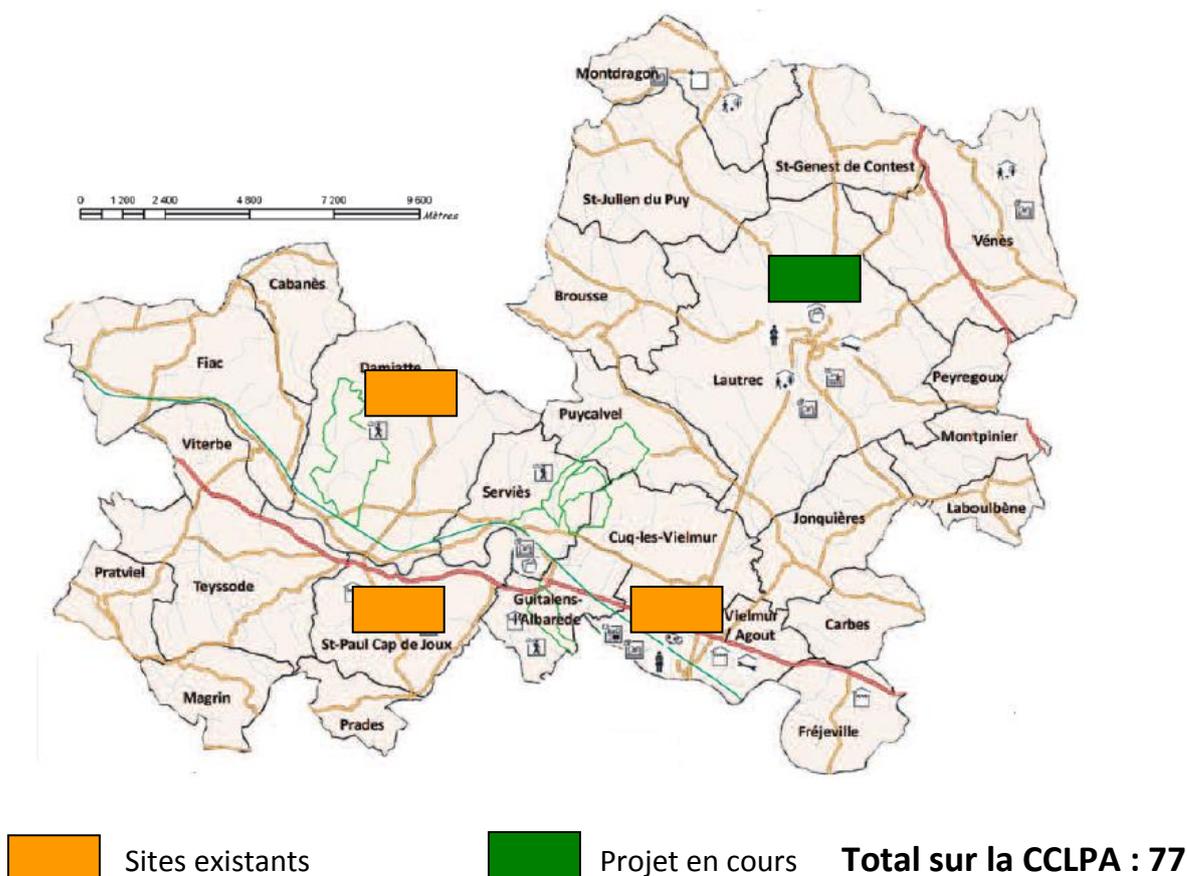


PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.3. Où ? Un club à vocation intercommunale

Avec près de 130 licenciés venus de différentes villes et villages, 6 sites où il intervient régulièrement : un à Saint Paul, deux à Vielmur, un au Faget, un à Lavaur et un à Lugan, le Ping Saint Paulais présente une dimension intercommunale. La principale Communauté de communes concernée par nos interventions est celle du Lautrécois Pays d'Agout.



Suite à la réforme territoriale, la **Communauté de Communes** sur laquelle intervenait principalement le club **s'est étendue vers le Lautrécois**. La CCPA s'est donc transformée en CCLPA et l'association, envisage, si les élus veulent bien l'aider, d'étendre son action sur ce nouveau territoire.

A ce jour, plus de **59% des enfants** de l'école de tennis de table sont **issus du territoire** de la Communauté de Communes du Lautrécois Pays d'Agout soit 48 enfants.

La réputation grandissante du Ping Saint Paulais attire également des joueurs venus d'autres clubs (Castres notamment) adultes et enfants qui valorisent le club sur tous les plans.

De plus, il existe peu de clubs proches de Saint Paul si ce n'est celui de Graulhet, créé il y a 2 ans, Revel ou celui de Castres plus anciens. L'absence de club à Lavaur ou Puylaurens explique aussi la provenance de certains joueurs.



PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

L'objectif du club est de **renforcer sa présence sur le territoire du Lautrécois Pays d'Agout** en y réalisant des actions régulièrement afin de créer une **véritable identité**.

L'antenne de Vielmur renforce l'offre de service du club côté castrais et permet aussi de **proposer du tennis de table au plus près des familles**. Cette zone qui nous amène déjà des licenciés de Sémalens, Cambounet/Sor, Cuq les Vielmur présente un fort potentiel de licenciés. A travers le site de Vielmur, le club peut ainsi attirer de nouveaux joueurs, enfants ou adultes. **Le site de Vielmur n'étant pas à ce jour suffisamment fréquenté** (malgré une amélioration cette saison), le club va devoir **réaliser des actions de promotion plus régulières** dans cette zone pour promouvoir l'antenne existante.

Comme expliqué juste au-dessus, en cette année 2014, **le club envisage la mise en place d'actions sur Lautrec**. Celles-ci pourraient être **ponctuelles** (animations) **ou régulières** (création d'une antenne). Tout ceci est actuellement à l'étude et la concrétisation de ce projet dépendra en grande partie des réponses des élus, tant de la commune que de la Communauté de Communes.

Notre association est également située à proximité de la **Communauté de Communes Tarn Agout** (bassin de Lavaur) et le partenariat engagé avec la Mairie de Lugan démontre que cette zone qui attire une population nouvelle (dans un territoire dépourvu de club de tennis de table) présente un **gisement intéressant de futurs licenciés**. **L'antenne de Lugan est l'antenne qui, à ce jour, fonctionne le mieux**.

Un **projet d'accompagnement éducatif avec le collège des Clauzades de Lavaur**, à l'image de celui engagé avec le collège René Cassin de Vielmur a vu le jour lors de la rentrée 2013. Il nous permet **d'attirer quelques licenciés** malgré le fait que **les actions liées à l'accompagnement éducatif soient de moins en moins rémunératrices** (baisse régulière des subventions qui mettent en péril le devenir de ces actions).

Si une antenne sur Lavaur ne semble malheureusement pas réalisable à court terme, les dirigeants du club poursuivront des contacts avec des élus du Vauréen.

Au regard de ces nouveaux projets, le Ping Saint Paulais recherche un **appui sur du long terme** à travers des **conventions pluriannuelles** avec les collectivités locales qui lui permettront d'avoir une **meilleure visibilité et de l'aider financièrement à la hauteur des actions réalisées**. **Il s'agit là d'un objectif prioritaire pour le club**.

En parallèle, la démarche est identique auprès des entreprises du bassin qui sont sollicitées.

La **nécessité aussi d'une salle supplémentaire** est nécessaire car la salle des sports de Saint Paul ne suffit plus pour accueillir entraînements et compétitions et la salle polyvalente de Vielmur, bien que très utile a une capacité limitée.



VI.4. Nos moyens, des outils de communication performants

Le Ping Saint Paulais a bien compris ces dernières années **l'utilisation de la presse** et la plus-value de **mettre en avant ses actions** au travers des **différents médias**.

A ce titre, la célébration des 20 ans du club au printemps 2006 avait exigé la réalisation de différents supports de communication et notamment du site Internet qui depuis ont été régulièrement mis à jour.

VI.4.1. La presse écrite

Depuis maintenant plusieurs années, le club réalise entre **15 et 20 articles** par an qu'il rédige lui-même. **2 personnes** en sont chargées plus particulièrement et les articles sont diffusés aux trois journaux locaux : **La Dépêche du Midi, Le Tarn Libre et le Journal d'Ici**. Ces journaux collaborent bien et les articles passent ainsi dans la grande majorité des cas. Une bonne partie des articles est accompagnée de **photos** qui illustrent l'activité et attirent l'œil.

Il s'agit là d'un **excellent outil de promotion du club qui ne lui coûte rien** et qui lui permet de mettre en valeur son dynamisme, ses bons résultats et de faire le compte rendu de ses animations. Le club a ainsi de **très bons retours de la population locale** qui, régulièrement, fait part à ses adhérents de sa satisfaction de lire des articles consacrés à la vie de l'association.

La réalisation de ces articles ne demande pas, à ce jour, de nouveaux bénévoles même si les bonnes volontés seront toujours les bienvenues.

VI.4.2. Le magazine Rebonds

Créé en fin d'année 2005, le **magazine Rebonds** a vocation à servir de communication externe et interne. Sorti **deux fois par an**, il présente de façon détaillée toute la vie du club, ses résultats, ses événements festifs, ses adhérents et ses partenaires. Il est **offert gratuitement à tous ses licenciés et à tous les partenaires du club**.

23 numéros ont été réalisés à ce jour. Au fur et à mesure des années, il s'est épaissi pour arriver à une **soixantaine de pages**. **Notons la place plus grande accordée à nos féminines et aussi à nos partenaires**.

L'objectif est également de raconter de façon la plus exhaustive **tous les événements** qui jalonnent l'histoire du Ping Saint Paulais. Avec le temps et conformément à sa volonté de trouver de **nouveaux partenaires**, le club met en valeur les sociétés qui par le biais du mécénat ou du sponsoring l'aident financièrement. **Réalisé par 4 personnes**, Rebonds est un outil de communication qui demande un **travail extrêmement long**, voire fastidieux.

Au regard de la volonté de poursuivre la rédaction et la diffusion de celui-ci, **de nouveaux bénévoles devront participer** à la rédaction de celui-ci.

VI.4.3. Internet

A l'image de Rebonds, sa création date de **2005** et d'une volonté d'avoir un outil moderne de communication tant vers l'extérieur que vis-à-vis des adhérents.

La **dernière version** du site réalisée en 2013 permet dorénavant aux administrateurs du site d'inclure directement articles et photos.



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Notre site est depuis **régulièrement actualisé** et est devenu beaucoup **plus attractif**.

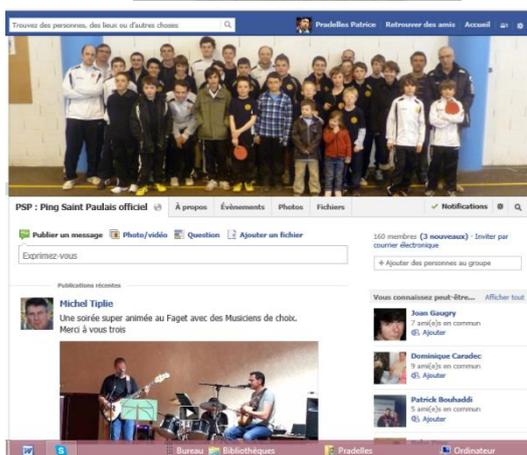
La démarche entreprise avec la création du site a porté et porte toujours ses fruits : des licenciés arrivent au club grâce à l'existence de celui-ci.

Le constat à ce jour est que le site présente une **utilité toujours aussi importante**, qu'il a de plus en plus vocation à **mettre en valeur nos partenaires** tout en gardant aussi le côté simple et convivial qui colle à l'image du club.

Depuis environ 4 ans, le club est doté d'une **page Facebook** qui véhicule aussi une **image positive** et dynamique du club. Bien administrée afin d'éviter toute dérive, tout commentaire inapproprié, cette page permet de **communiquer auprès du public pongiste** de la Ligue qui n'aurait pas de raison d'aller aussi souvent sur notre site internet.

Le club communique ainsi sur ses évènements : tournois, résultats etc. Cette communication, complémentaire au site, est également **totalement gratuite** et cela n'est pas négligeable.

En 2012 et 2013, le Ping Saint Paulais termine à la deuxième place du Challenge Press Book organisé par la Ligue Midi-Pyrénées. Le club entend bien **conserver cette distinction** dans les années à venir, non seulement pour être fidèle à sa réputation mais aussi et surtout **pour promouvoir le sport, le tennis de table et les valeurs du Ping Saint Paulais.**





PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.5. Des installations sportives, du matériel de qualité

L'association bénéficie de la **mise à disposition gratuite des trois salles** dans lesquelles elle intervient :

- la salle Gilbert Léarte de **Saint Paul Cap de Joux**
- La salle polyvalente de **Vielmur sur Agout**
- La salle communale **du Faget**
- La salle des Fêtes **de Lugan**

Elle ne bénéficie de la salle des sports Jean Louis Etienne de Vielmur que dans le cadre de l'accompagnement éducatif avec le **collège René Cassin ainsi que du Gymnase des Clauzades dans le même cadre.**

Quelle accessibilité?

Concernant la **salle de Saint Paul**, **l'accessibilité est à ce jour bonne**. La salle est principalement occupée par notre club et celui du basket qui lui aussi a des besoins importants. La salle est utilisée dans une moindre mesure par le club local de volley et le club de foot.

Chaque saison la collaboration avec le club de basket se fait en bonne intelligence mais des problèmes se posent certains week end.

La **salle polyvalente de Vielmur** nous est accessible pour la seconde saison où nous avons pu obtenir un créneau supplémentaire destiné aux adultes.

Ainsi, **quatre heures d'intervention** nous permettent, à court terme, de lancer durablement notre activité dans cette zone.

Malgré nos demandes, il ne nous est **pas possible à ce jour d'utiliser la salle Jean Louis Etienne et le club regrette cette situation** car, à la base, la salle a une vocation intercommunale de par son financement et elle offrirait des conditions de pratique (surface, local de rangement, éclairage, ...etc...) meilleures que la salle polyvalente.

La **salle de Lugan** est véritablement **accessible** et nous pouvons en disposer **régulièrement** pour des actions externes comme avec le centre Accueil Loisirs de La Treille.

La **salle du Faget** est elle aussi accessible mais son **utilisation régulière par d'autres associations** limite les actions externes.



PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.5.1. Etat des lieux des équipements

VI.5.1.1. La salle Gilbert Léarte (St Paul)

La salle présente une surface de pratique correcte permettant l'organisation de compétitions d'importance moyenne, pouvant accueillir **12 tables**. Elle dispose de vestiaires relativement étroits mais rénovés. Elle ne comporte pas de tribunes mais seulement des gradins en bois d'une capacité d'environ 100 places.

L'**éclairage** a été refait il y a deux ans.

Un **inconvenient majeur** est aussi la **lumière extérieure** qui passe à travers des baies vitrées en plexiglas et qui cause d'importants reflets sur les tables durant la journée. Cela est extrêmement gênant pour la pratique de notre sport. Nous installons des bâches lors de l'organisation des compétitions, ce n'est cependant pas satisfaisant ni durable. La Mairie va effectuer des travaux pour palier à ce problème et les bâches seront enlevées.

Enfin, un point essentiel nuit gravement à notre pratique : le **manque d'isolation et de chauffage dans cette salle**. La température de celle-ci descend souvent très bas approchant certains soirs d'hiver les 2 à 3 °C. **Aucun travaux** n'a été fait en ce sens et nos licenciés ainsi que les pongistes venus d'autres clubs s'en plaignent constamment.

Dernier point négatif, le **sol glissant** qui génère parfois des **chutes**. Le revêtement est extrêmement lisse et lorsque la salle est nettoyée, malgré des chaussures de sport adaptées, il est difficile de conserver ses appuis.

L'association **ne dispose pas de club house** à proprement parler ce qui nous empêche de stocker du matériel de réception, mettre en avant nos trophées, conserver boissons et denrées alimentaires. Par défaut, nous utilisons le hall de la salle.

Point positif, nous avons un **local** nous permettant de ranger les tables, séparateurs, tables d'arbitrage. Nous disposons aussi de deux placards qui nous permettent de stoker le minimum de matériel.

A l'extérieur, le **parking est suffisamment grand** pour accueillir toutes les voitures, y compris lorsque nous organisons des manifestations importantes comme le Tournoi de l'Avenir Pongiste.





PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.5.1.2. La salle polyvalente de Vielmur

Mise à disposition par la Mairie de Vielmur, cette salle permet d'installer au maximum **6 tables**. Cela est, à ce jour, suffisant pour démarrer les séances et accueillir les licenciés.

La salle ne dispose **pas de vestiaire** et le local de rangement est assez étroit.

Le **sol est moins glissant** que dans la salle de Saint Paul et la luminosité est correcte avec, là encore, des **reflets sur les tables** dus à la luminosité extérieure.

Située au cœur du village avec la place à proximité, la possibilité de se garer est aisée.

Cette salle n'a pas vocation à pouvoir accueillir des compétitions si ce n'est par défaut et dans un cadre, au mieux, départemental.

En espérant fortement un jour avoir accès à la salle Jean Louis Etienne, notre association qui a mis en place cette antenne, il y aura bientôt deux ans, se satisfait d'avoir obtenu cette salle quand on sait combien il est difficile d'obtenir des créneaux horaires dans les salles aux heures demandées.



VI.5.1.3. Les salles des antennes de Lugan et du Faget

Les projets mis en place avec ces deux communes intègrent dès le départ la mise à disposition de la salle communale.

Concernant la **salle de Lugan**, la salle permet d'accueillir **5 à 6 tables**. Il est encore difficile de faire un bilan précis sur ses points forts et ses axes d'amélioration. Cependant, nous pouvons constater qu'elle est située au centre du village et facilement accessible, que le parking est suffisant, que la hauteur de plafond est correcte.

La luminosité extérieure à travers les baies vitrées risque peut être de gêner un peu la pratique et le sol carrelé ne devrait pas être trop glissant.

Enfin, la **salle du Faget**, utilisée par l'association partenaire Sport et Loisirs au Faget, est une salle polyvalente communale qui a aussi vocation à servir de salle des Fêtes et de salle de sports.

Pouvant elle aussi accueillir **5 à 6 tables**, elle est extrêmement **récente** (moins de deux ans) et **parfaitement équipée** : vestiaires, douches, chauffage, bonne luminosité, parking extérieur, sol non glissant, hauteur de plafond suffisante. Les **conditions de jeu y sont très bonnes**. Elle est ainsi à même de pouvoir accueillir des compétitions de petite envergure. Point très positif, les élus ont sollicité le club pour intervenir et sont sensibles à nos demandes.



PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014



VI.5.1.4. Objectifs, moyens, évaluation

VI.5.1.4.1. La nécessité d'une nouvelle salle

Le territoire sur lequel intervient notre club ne dispose que peu de salles accessibles et **depuis des années, notre association exprime son souhait de pouvoir bénéficier d'une nouvelle salle des sports en adéquation avec ses besoins.**

Un projet est en cours avec la Communauté de Communes du Pays d'Agout et le club entend être partie prenante de cette opération. Il a déjà participé à une réunion en ce sens et est heureux de se voir consulté.

Dans le cadre de son développement et de la réalisation du projet associatif, la nécessité d'une nouvelle salle de taille suffisante, chauffée et équipée est évidente.

L'association soutient donc la Communauté de Communes Laurécois Pays d'Agout dans sa volonté de réaliser la **nouvelle salle**, notamment comme le prévoit le projet actuel, dans une configuration attenante à la salle Gilbert Léarte. Malgré des demandes répétées sur l'état d'avancement du projet, aucune communication ne nous a été faite. Le club le regrette et le déplore fortement.

VI.5.1.4.2. La nécessité de rénover les salles existantes

Conformément au diagnostic, partagé par les autres associations, il y a la **nécessité de rénover la salle actuelle de Saint Paul**. Quel que soit le projet de la nouvelle salle, quelle que soit la situation géographique de celle-ci, la non-réalisation des travaux nécessaires constituerait un frein à l'accueil des futurs adhérents.

Cela est d'autant plus le cas que notre projet de développement prévoit l'accueil de **publics sensibles à l'environnement et aux conditions de pratiques : féminines, loisirs, et jeunes enfants.**

Concernant la salle polyvalente de Vielmur, le hall a été rénové il y a peu et à ce jour, les élus ne nous ont pas fait part d'un quelconque projet.

Sur ce point, l'association est moins en demande car le bâtiment est mieux isolé qu'à Saint Paul, que la luminosité est suffisante pour des séances d'entraînement et qu'au regard de la mise à disposition récente de la salle au bénéfice du club, nous sommes mesurés et raisonnables dans nos demandes liées aux installations.



PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Au final, **une seule des 4 salles** utilisée chaque semaine par le club **dispose de vestiaires** et tout ceci constitue un énorme frein pour les associations sportives.

VI.5.2. Le matériel

VI.5.2.1. Diagnostic

Le **club est propriétaire de tout le matériel** nécessaire à la pratique du tennis de table. Le contrat de partenariat mis en œuvre depuis plusieurs années avec la société spécialisée Wack Sport lui donne toute satisfaction.

La salle de Saint Paul

Le club dispose de **15 tables**, de **40 séparateurs**, de **16 tables d'arbitrage** qui sont en mauvais états, elles vont progressivement être remplacées, **16 marqueurs** et de **2 filets récupérateurs**.

Il dispose aussi de 20 raquettes d'initiation et de balles.

La salle de Vielmur

Le club dispose de **6 tables (dont une prêtée par le centre de loisirs)**.

Il dispose aussi de 8 raquettes d'initiation et de balles.

La salle de Lugan

Le club dispose de **6 tables** (dont 2 appartiennent à la mairie)

Il dispose d'une dizaine de raquettes

La salle du Faget

Le club dispose de 4 tables (appartenant à l'association locale Sports et Loisirs au Faget) et d'une dizaine de raquettes

La salle Jean Louis Etienne

Le club a cédé au collège Renée Cassin **5 tables** (pour la somme de 350 €) lors du démarrage de l'accompagnement éducatif. Ces tables anciennes (certaines ont 20 ans) ont permis de faire démarrer l'activité. Le collège a acheté **une table** en septembre 2011.

Le Gymnase des Clauzades

La salle dispose de ses propres tables. Celles-ci sont dégradées (filets en bois)



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.5.2.2. Objectif, moyens, évaluation

L'association prend au quotidien un **soin tout particulier de son matériel** pédagogique ce qui lui permet de **conserver extrêmement longtemps les tables**. Les subventions qu'elle demande concernant ses achats sont utilisées au mieux et si le club s'est équipé, année après année, de nouvelles tables, c'est non pas pour remplacer ses anciennes mais faire face à ses **nouveaux besoins**.

Grâce à cette **bonne gestion**, au respect du matériel demandé à chacun, le club a pu **céder 5 tables au collège de Vielmur** et installer **5 tables supplémentaires à la salle de Vielmur**. Ces lieux n'étant pas à ce jour des lieux de compétitions, il a mis à disposition ses tables les plus anciennes pour faire face.

En **2014, 5 tables** de qualité ont pu être achetées au lycée du Sidobre à des prix extrêmement intéressants. Cet investissement a ainsi permis d'équiper partiellement l'école de Damiatte à travers des tables basées à Saint Paul qui ont été ainsi remplacées par les nouvelles.

Concernant les séparateurs, il n'y en a pas à ce jour sur les sites de Vielmur et du Faget. Les raquettes d'initiation sont à renouveler tous les 2 ans et là encore le club investit chaque saison.

VI.5.2.3. Le contrat Wack Sports

Celui-ci est particulièrement **avantageux pour le club** car la société nous offre de vraies garanties sur la **qualité du matériel** et des tarifs compétitifs. Le contrat rapporte au club plusieurs centaines d'euros qui sont réinvestis dans l'achat du matériel.

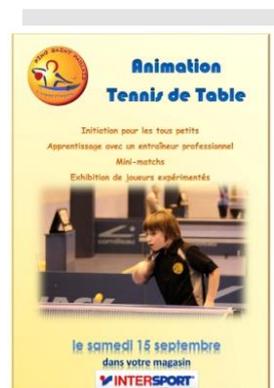
Une personne du club se charge de ce contrat et s'occupe de récupérer les commandes. **Continuer ce partenariat** et **inciter tous les licenciés** à acheter le matériel vendu par la société est **l'objectif** des années à venir.

Chaque année le bilan est réalisé sur ce contrat et le club a pour objectif d'**atteindre les 1000 € de bons d'achats d'ici 2020** (doubler la valeur actuelle).

VI.5.2.4. La boutique Intersport

Mise en place pour la troisième saison, la boutique permet au club de vendre des survêtements, t-shirts, shorts, ...etc... Et l'association en tire un certain bénéfice.

Cette action demande cependant une quantité de travail non négligeable pour présenter les produits, gérer les commandes, les livraisons, la distribution aux licenciés.





PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VI.6. Avec qui ? De nouveaux dirigeants

VI.6.1. Diagnostic

Le développement du club, la réalisation des nouveaux projets nécessitent le recrutement de **nouveaux dirigeants**.

Le projet associatif initié durant la saison 2010-2011 comprend les Olympiades 2012-2016 et 2016-2020.

Sur le plan de l'organigramme, pour cette nouvelle olympiade **le bureau** du club a connu un changement de secrétaire adjoint en 2013, l'ancien Kévin Louarn étant devenu le salarié du club. Son remplaçant est Charles Drieu La Rochelle, joueur et également parent d'une jeune pongiste.

La motivation est intacte et à l'heure de franchir une nouvelle étape, le club a besoin d'une stabilité à ce niveau.

Au niveau du **Comité Directeur**, de nouveaux et nouvelles venues devraient arriver lors de la prochaine Olympiade et nous avons eu des réponses favorables.

En terme de quantitatif, l'association compte au sein du **Comité Directeur 10 personnes**. C'est donc **moins que ces dernières années** (15 il y a deux saisons) et cela s'explique par l'arrêt de certains jeunes et le désengagement qui suit de leurs parents.

Une **Commission Partenaires** a été créée ; elle souffre à cette heure du **manque de disponibilité de ses membres** et par le retrait (du Comité Directeur et donc de cette Commission) de deux membres. **Un énorme travail est à faire** dans ce sens dans les années qui viennent. Trouver de nouveaux partenariats va être essentiel pour pérenniser l'emploi du technicien.

Le club comme toute association a ainsi **besoin de nouvelles personnes** sur le **plan administratif**.

VI.6.2. Où trouver de nouveaux dirigeants ?

Dans le cadre du projet associatif, de **nouveaux axes de développement** vont se mettre en place générant certes de **nouveaux besoins**, mais aussi de **nouvelles « ressources humaines »**.

Ainsi, grâce à la mise en place de nouvelles antennes, le club va naturellement attirer de **nouveaux licenciés**, de **nouveaux parents** au sein desquels se trouvent ces **nouveaux dirigeants potentiels**. En repérer et en trouver d'autres est la condition même de la réussite de ces antennes qui ne fonctionnent qu'avec des personnes relais.

Nous avons pu mesurer combien, à leur niveau et de façon progressive, des nouveaux venus apportent leur enthousiasme et **l'objectif tend à amener les nouveaux bénévoles occasionnels à franchir le cap pour devenir membres de commissions**.



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Au-delà de la commission sportive dont il est question ailleurs, il s'agit d'accompagner la croissance de l'association en **communiquant ouvertement sur nos besoins de bénévoles**, en **valorisant régulièrement cette fonction** de dirigeant, en les **formants**. Les dirigeants actuels y veilleront de plus en plus, certains ayant même suivi des formations sur le thème du bénévolat.

Sur le plan spécifique de la formation, le club utilisera, selon les besoins, les formations initiées par la FFTT, le CDOS du Tarn ou le CRIB. Un **budget spécifique** sera ainsi réservé chaque année à ces fins. **A ce jour, ce budget n'a malheureusement pas été utilisé.**

Evaluation

Au-delà du quantitatif, nombre de personnes dans les commissions ou au comité directeur, du turn over, l'association entend **mesurer le nombre précis de bénévoles occasionnels et de bénévoles réguliers**.

Le nombre de dirigeants bénévoles devra donc suivre le nombre de licenciés et ce nombre-là devra également refléter une certaine **diversité** identifiée selon les indicateurs suivants :

- Nombre d'hommes et de femmes
- Nombre de jeunes dirigeants (moins de 45 ans)
- Nombre de personnes issues des antennes du club

S'ils apparaissent pertinents, de nouveaux indicateurs pourront aussi être rajoutés.

Un bilan plus précis sera réalisé au terme des Olympiades 2012/2016 et 2016/2020.

Présence dans les institutions décisionnaires sportives

Si le développement du Ping Saint Paulais nécessite l'arrivée de nouveaux dirigeants, le club ne pourra continuer à croître que si certains de ses représentants prennent part aux décisions prises par les institutions fédérales comme la **Ligue Midi-Pyrénées** ou le **Comité Départemental du Tarn**.

En effet, en étant présents dans ces lieux décisionnaires, les membres du club pourront ainsi mieux **connaître les rouages administratifs et les projets à venir**. Ils **défendront les intérêts du club** et des clubs similaires. Face aux clubs plus importants (notamment du bassin toulousain) dans le cadre de la Ligue, il est important que le Ping Saint Paulais puisse faire entendre sa voix.

A ce jour, deux personnes du club sont membres du **Comité Départemental (Patrice Pradelles** comme secrétaire et **Kévin Louarn** comme représentant de la Commissions Jeunes et Technique) et une personne siège au bureau **de la Ligue de Midi-Pyrénées** (Patrice Pradelles également coprésident de la Commission Développement).



PING SAINT PAULAIS

Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

Cohésion entre anciens et nouveaux dirigeants





PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VII. Le projet financier, de nouveaux projets pour de nouvelles ressources

En ayant fait le choix d'embaucher un éducateur salarié, le Ping Saint Paulais a l'ambition de poursuivre les nombreuses actions engagées et de mettre rapidement en place de **nouveaux projets capables de générer de nouvelles ressources.**

Les nouveaux projets cités précédemment vont permettre de capter de nouvelles ressources financières : **plus de licenciés, plus de prestations extérieures, plus d'animations** assurant des **bénéfices** bien plus importants.

Ne pouvoir salarier un éducateur dans les années qui viennent reviendrait à **ne pouvoir réaliser** une grande partie de **nos actions** actuelles ou futures.

En effet, **malgré le travail de tous les bénévoles** : techniciens, administrateurs, personnes qui agissent sur la commission festivités, parents, ...etc... **la présence d'un professionnel est indispensable** pour un club qui a dépassé depuis 3 ans la centaine de licenciés et qui œuvre sur un grand nombre **d'actions au service de la jeunesse, d'une offre de pratique sportive** de qualité sur le **territoire du Pays d'Agout et bien au-delà.**

Conscient de la difficulté de sa tâche, de l'absolue nécessité de **générer de nouvelles ressources propres** et ainsi de **ne pas tout attendre de l'aide publique**, le club a engagé une réflexion sur ce thème en se tournant vers le **mécénat et le sponsoring.** Cela s'est traduit déjà dans les chiffres et une part non négligeable de son budget provient du **secteur privé.** Comme indiqué préalablement, cela reste **encore insuffisant.**

Le club se dote d'outils qui lui permettent de prospecter les différents partenaires avec des **contrats spécifiques** adaptés à chacun. **Ces contrats de partenariats** sont aujourd'hui mis en œuvre et le club devra ainsi **les multiplier.**

L'objectif est également d'arriver à avoir une capacité grandissante d'**autofinancement** à travers ses actions tout en gardant l'esprit associatif et la convivialité qui font depuis toujours sa réputation.

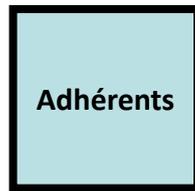
Le schéma suivant présente la stratégie mise en œuvre dans notre projet associatif. A l'heure où les finances publiques sont de plus en plus en difficultés, le club doit ainsi se tourner davantage vers de nouvelles actions et proposer une offre de services qui dépasse largement le cadre des licenciés traditionnels.

Les **conventions signées avec la Ligue Midi Pyrénées de Tennis de Table et le Comité Départemental** témoignent de sa reconnaissance et de sa compétitivité dans le milieu pongiste. Reste au club à sortir un peu plus de cet axe pour se tourner vers de nouvelles pratiques qui lui rapportent plus qu'elles ne lui coûtent.



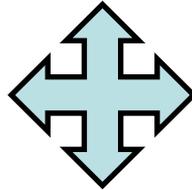
PING SAINT PAULAIS
Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014



Adhésion au club et à ses valeurs

- Augmentation progressive des cotisations
- Implication dans des actions de bénévolat
- Atteinte des objectifs sportifs
- Communication active sur le club
- Participation au recrutement de nouveaux licenciés



Offre de services pongistes de qualité

- Nombreux créneaux horaires sur 2 sites
- Educateurs et techniciens compétents
- Journées d'animation, tournois, stages
- Accès à la compétition et au loisir



Accompagnement financier

- Subvention de fonctionnement
- Subvention d'investissements
- Subvention d'actions
- Mise à dispo. d'équipements
- Conseils
- Aide à l'emploi
- Convention Ligue/CD/club

Mission d'intérêt général

- Actions éducatives et citoyennes
- Le club acteur économique
- Animation et promotion du territoire
- Coopération inter-associatives

Mécénat ou sponsoring

- Soutien financier
- Dons en nature
- Mise à disposition d'équipements
- Mise à disposition de compétences
- Promotion du club

Offre de services commerciaux

- Club entreprise
- Visibilité sur des événements club
- Communication traditionnelle :
 - Site Internet
 - Rebonds
 - Encarts dans la salle

Offre de services pongistes

- Journées Ping Entreprises
- Invitation à des animations club
- Partenariat avec centres de loisirs, centre de vacances, ...etc...

Fort de l'implication de ses bénévoles, d'outils tels que les **contrats de partenariat**, fort d'une **réputation excellente** sur le territoire du Pays d'Agout, l'association pourra réussir son pari d'avoir un **salarié à temps plein** et avec la volonté de chacun de réussir et **concrétiser son projet associatif**.



PING SAINT PAULAIS Projet Associatif 2012 / 2020

Version 3.0 du
22/04/2014

VIII. Conclusion : le Ping Saint Paulais, un club d'avenir

Le projet associatif 2012-2020, initialisé il y a maintenant 3 saisons a permis au Ping Saint Paulais de penser son développement à partir d'objectifs partagés, de moyens programmés. L'ensemble des commissions le mettent en œuvre au quotidien.

Cette troisième version du projet associatif a tenu compte des premiers résultats attendus et obtenus. Une nouvelle version aura lieu à la fin de l'Olympiade en cours en 2016.

L'embauche d'un salarié issu de notre école de tennis de table créée il y a 10 ans est un beau symbole des efforts entrepris sur le plan technique et de la formation qui ont porté leurs fruits, bien au-delà des espérances initiales.

La formation de nombreux techniciens a amené des résultats très significatifs et la politique de développement matérialisée à travers la création d'antennes a engendré une forte croissance des licenciés. Le cap des 100 licenciés franchi a positionné le club dans les 6 plus importantes associations de la Ligue Midi-Pyrénées. La dynamique engagée devrait permettre d'atteindre le seuil des 160 licenciés, seuil minimal pour pérenniser le poste d'éducateur à temps plein.

La formation de nouveaux entraîneurs, en cours et à venir, va à la fois augmenter le niveau de compétitivité de nos pongistes et assurer un encadrement de qualité sur l'ensemble des sites.

Cette troisième version du projet associatif accentue la volonté du Ping Saint Paulais de se tourner vers de nouveaux publics et par la même de nouvelles ressources. Celles-ci sont indispensables à la pérennisation de l'emploi qui devient plus que jamais la priorité du club. Le club a su, au travers de la qualité de ses dirigeants gagner la confiance des partenaires institutionnels et administratifs que sont la DDCSPP du Tarn, l'Etat à travers le dispositif des CUI-CAE et dernièrement de l'Emploi d'Avenir, des collectivités locales (mairies notamment) ainsi que des instances décentralisées de la Fédération Française de Tennis de Table (Ligue Midi-Pyrénées et Comité du Tarn). Il a aussi su fédérer ses licenciés, anciens et nouveaux autour des valeurs du sport et de l'esprit pongiste qu'il affiche sur son logo. Il a su attirer de nouveaux partenaires privés, qui dans un contexte où les finances publiques sont en difficulté, devront être toujours plus variés et nombreux.

Fort de tous ces atouts, le Ping Saint Paulais est donc plus que jamais un club d'avenir.